

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 020078 – EUR 65/001/02AU 31/02

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES D'ARRESTATION POUR DÉLIT D'OPINION

EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE Mirjana Najcevska (f)
DE MACÉDOINE

Londres, le 30 janvier 2002

D'après les informations recueillies, les autorités macédoniennes ont menacé d'arrêter Mirjana Najcevska, présidente du Comité Helsinki de Macédoine (qui fait partie de la Fédération internationale Helsinki pour les droits de l'homme), après que le Comité eut publié un document dénonçant les atteintes aux droits humains commises dans le pays. Elle se trouve actuellement en France, mais elle a l'intention de rentrer d'ici peu en Macédoine. Si cette femme devait être arrêtée, Amnesty International la considérerait comme une prisonnière d'opinion, détenue au seul motif de son action en faveur des droits humains.

Ce mois-ci, le Comité Helsinki de Macédoine a diffusé une version préliminaire de son rapport annuel sur la situation des droits humains dans le pays. Au cours de l'année 2001, les forces de sécurité macédoniennes ont combattu un groupe d'opposition armé issu de la communauté albanaise, l'*Ushtria Çlirimtare Kombetare* (UÇK, Armée de libération nationale), dans le nord-ouest du pays. Le gouvernement a accusé les membres de l'UÇK d'être des « terroristes » et des agents infiltrés de la province serbe voisine du Kosovo. Un accord de cessez-le-feu a été conclu en août 2001, avec l'aide de médiateurs de l'Union européenne (UE) et des États-Unis, mais la situation demeure tendue dans le pays.

Au cours du conflit, les deux parties ont commis de nombreuses atteintes aux droits humains, qui sont dénoncées dans la version préliminaire du rapport. Pour l'essentiel, les violations des droits fondamentaux imputées aux autorités macédoniennes étaient des mauvais traitements infligés à des détenus albanais par la police.

Au lieu d'accepter d'ouvrir des enquêtes sur ces allégations, des ministres ont attaqué le Comité Helsinki dans des journaux de langue macédonienne et à la télévision, dans le cadre d'une campagne apparemment organisée par des membres du gouvernement. Le Premier ministre et le ministre de l'Intérieur s'en sont pris à Mirjana Najcevska sur la chaîne de télévision privée Sitel, le ministre de l'Intérieur la qualifiant d'« ennemi numéro un de l'État », d'« anti-macédonienne » et de « représentante des Albanais ».

Le 11 janvier, le quotidien macédonien de premier plan *Vecer* a affirmé que le « Comité Helsinki [agissait] comme s'il avait oublié qu'il devait lutter pour les droits humains », et utilisé des extraits de la version préliminaire du rapport pour donner faussement l'impression qu'il avait uniquement condamné les atteintes aux droits fondamentaux commises par les forces de sécurité au cours du conflit de 2001. En réalité, le document dénonçait les agissements imputables aux deux parties.

Le mari de Mirjana Najcevska, Sasko Todorovski, également membre du Comité Helsinki, a été démis de ses fonctions de Représentant permanent par intérim de la Macédoine auprès du Conseil de l'Europe, à Strasbourg, à la mi-janvier. Pour l'heure, il se trouve toujours en France avec sa femme, mais tous deux ont l'intention de rentrer prochainement en Macédoine. Des journalistes ont averti Mirjana Najcevska qu'elle risquait d'être arrêtée à son retour.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'ex-République yougoslave de Macédoine a proclamé son indépendance en 1991. Depuis lors, la question du statut et des droits des membres de la communauté albanaise constitue un des principaux problèmes politiques de ce pays. Selon des statistiques officielles, la population de la Macédoine est constituée de 23 p. cent d'Albanais de souche et de 67 p. cent de Slavo-Macédoniens, les autres habitants étant issus de différents groupes raciaux. Les membres de la communauté albanaise affirment toutefois qu'ils représentent une proportion plus importante de la population, et qu'ils sont victimes d'une politique de discrimination systématique de la part des autorités macédoniennes.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais, en français, en italien, en allemand ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé par les informations selon lesquelles les autorités se préparent à arrêter la présidente du Comité Helsinki de Macédoine, Mirjana Najcevska, au seul motif de son action en faveur des droits humains ;
- rappelez aux autorités que la Macédoine est partie à la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, dont l'article 10-1 dispose : « Toute personne a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté d'opinion et la liberté de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées sans qu'il puisse y avoir ingérence d'autorités publiques ... » ;
- indiquez que si Mirjana Najcevska devait être arrêtée, Amnesty International la considérerait comme une prisonnière d'opinion.

APPELS À :

Président de la République :

Boris Trajkovski
Predsedatel na Republika Makedonija
11 Oktomvri b.b.
1000 Skopje, Macédoine

Fax : + 389 2 222 611 / +389 2 112 643

Formule d'appel : *Dear President, / Monsieur le Président*
de la République,

Ministre de l'Intérieur :

Mr Ljube Boshkovski
Minister za vnatreshni raboti
ul. Dimce Mircev bb
1000 Skopje, Macédoine

Fax : + 389 2 112 468

Formule d'appel : *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

Ministre des Affaires étrangères :

Dr Slobodan Casule
Minister za nadvoreshni raboti
ul. Dame Gruev br. 6
1000 Skopje, Macédoine

Fax : + 389 2 115 790

Email: mailmrn@mnr.gov.mk

Formule d'appel : *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

Premier ministre :

Mr Ljubco Georgievski
Predsedatel na Vladata
Ilindenska b.b.
1000 Skopje, Macédoine

Fax : + 389 2 115 285

Formule d'appel : *Dear Prime Minister, / Monsieur le*
Premier ministre,

Ministre de la Justice :

Mr Idzet Memeti
Minister za pravda
Dimitrie Cupovski 9,
1000 Skopje, Macédoine

Fax : + 389 2 226 975

Formule d'appel : *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

Ministre de l'Éducation et de la science :

Dr. Nenad Novkovski, Ph.D
Ministerstvo za Obrazovanje i nauka
Dimitrie Cupovski 9
1000 Skopje, Macédoine

Fax : + 389 2 118 414

Formule d'appel : *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

COPIES aux représentants diplomatiques de l'ex-République yougoslave de Macédoine dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 13 MARS 2002, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI - Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents. Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org